

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 122

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En réponse...

à nos appels, nous avons reçu ou allons recevoir:

I. Nouveaux abonnements et dons.

Mlle Ch. (Moutier)	un abonnement (6 mois)	Fr.	3 05
Mlle G. (Moutier)	»	»	3 05
Mlle J. (Moutier)	»	»	3 05
Mlle B. (Moutier)	»	»	3 05
Mme B. (Moutier)	»	»	3 05
Mme J. (Moutier)	»	»	3 05
Mme B. (Moutier)	»	»	3 05
Mme G. (Moutier)	»	»	3 05
Mlle G. (Moutier)	»	»	3 05
Mlle M. (Pully)	»	»	3 05
Mlle S. (Lausanne)	»	»	3 05
Mme P. (Lausanne)	»	»	3 05
M. K. (Lithuanie)	»	»	4 —
Mme N. (St-Moritz)	»	»	3 —
Mme R. (St-Moritz)	»	»	3 —
Mlle A. (Fribourg)	»	»	3 05
Mlle B. (Saint-Gall)	»	»	3 05
Mme B. (Chailly)	»	»	3 05
M. P.-M. (Genève) don		Fr.	20 —
Par Mlle M. (Berne) vente de volumes Bridel		Fr.	8 —
M. le Dr M. (Lausanne) un abonnement		Fr.	5 —
Par Mlle J. (Zurich) deux abonnements		Fr.	10 05
Par Mlle Ch. (Genève) un abonnement		Fr.	5 —
		Fr.	100 75
		Fr.	277 —
		Fr.	377 75
Listes précédentes			

Merci à tous et à toutes. Pouvons-nous prier les nouveaux abonnés annoncés pour ces six mois de bien vouloir régler *sans tarder* le montant de leur abonnement au moyen du bulletin de compte de chèques postaux qu'ils trouveront encartés dans leur numéro? Notre comptabilité est infiniment facilitée par de prompts paiements.

II. Souscription pour la reconstitution du fonds de roulement du « Mouvement Féministe (parts à 25 fr. l'une.)

	1 part	Fr.	25
Mlle P. Neuchâtel)	1 part	Fr.	25
Mlle S. (Lausanne)	1 part	»	25
Mlle G. (Lausanne)	1 part	»	25
Mlle M. (Genève)	1 part	»	25
Mlle M. (Lausanne)	1 part	»	25
Union des Femmes de Vevey	2 parts	»	50
Mlle B. (Neuchâtel)	1 part	»	25
M. S. prof. (Lausanne)	1 part	»	25
M. v. H. (Chaux-de-Fonds)	1 part	»	25
Mlle D. (Lausanne)	2 parts	»	50
Mme O. (Lausanne)	1 part	»	25
Mme B.-L. (Genève)	1 part	»	25
Mlle H. (Lausanne)	1 part	»	25
Union des Femmes de Genève	1 part	»	25
Mlle de B. (Genève)	2 parts	»	50
Mlle R. (Neuchâtel)	1 part	»	25
Mme Dr G.-W. (Genève)	1 part	»	25
M. B., past. (Moudon)	1 part	»	25
Mlle F. (Lausanne)	1 part	»	25
Mme D. (Genève)	2 parts	»	50
Mlle Ch. (Genève)	1 part	»	25
Mlle S. (Lausanne)	1 part	»	25
Miles V. (Vaud)	2 parts	»	50
Mme Ch.-Ch. (Genève)	1 part	»	25
M. N. (Genève)	2 parts	»	50
M. B. (Chaux-de-Fonds)	1 part	»	25
Mme A. (Schaffhouse)	2 parts	»	50
Mme W.-P. (Genève)	1 part	»	25
Mme Ch. G. (Genève)	1 part	»	25
Groupe suffragiste (Chaux-de-Fonds)	8 parts	»	200
M. le Dr M. (Lausanne)	4 parts	»	100
Mme Ag. B. (Genève)	2 parts	»	50
Mme G.-V. (Lausanne)	1 part	»	25
Mme J. C. (La Chaux-de-Fonds)	1 part	»	25
Mlle R. (Moudon)	1 part	»	25
Mme B.-R. (Genève)	1 part	»	25
Mme Bl.-B. (Genève)	2 parts	»	50
M. B. (Genève)	1 part	»	25
Mlle G. (Vevey)	4 parts	»	100
	61 parts	Fr.	1525

Voilà, certes, un premier résultat singulièrement encourageant, et notre profonde reconnaissance va à tous ces donateurs, dont plusieurs ont fait, nous le savons, un gros effort, et même un sacrifice pour soutenir notre journal. Mais il faut davantage encore au *Mouvement* pour vivre jusqu'à la période bienheureuse des 1732 abonnés; et c'est pourquoi nous répétons notre pressant appel à tous ceux qui ont reçu notre circulaire et qui, ils sont nombreux, n'ont pu encore y répondre.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Une très jolie réunion a groupé, pour la dernière fois avant l'été, les membres de notre Association et quelques invités, notamment des membres du Comité de la Ligue d'Électeurs pour le Vote des femmes, en Assemblée générale sous les ombrages du Parc des Eaux-Vives, samedi dernier 18 juin. Après un thé très animé, M^{me} Gourd a présenté le rapport sur l'activité du Comité de l'Association, qui la été surtout tournée vers les questions d'éducation suffragiste, puisque tout le travail concernant l'initiative constitutionnelle et la votation populaire est du ressort d'un comité spécial. Celui-ci a fourni un travail considérable depuis l'automne, tant par l'organisation méthodique de conférences de propagande à la campagne et dans des sociétés diverses, que par ses articles de presse, ses réponses aux attaques dirigées contre le suffrage, ses démarches auprès des députés, et enfin son activité financière pour réunir 10.000 fr. — taux auquel sont devisés au minimum les frais de la votation populaire. Le dernier moyen mis en œuvre par le Comité pour se procurer de l'argent a été l'édition de cartes postales illustrées, fort spirituellement dessinées tout exprès par M^{me} N. Lachenal, et dont on ne peut trop recommander à tout bon suffragiste de se servir dès maintenant pour sa correspondance (10 cent. l'une: s'adresser à l'Administration du Mouvement). Le rapport financier de l'Association, préparé pour la dernière fois par M^{me} Kather, démissionnaire, a été adopté avec les regrats de l'Assemblée pour cette démission; puis on a encore entendu M. René Champod, président de la Section des Jeunes, exposer avec beaucoup de conviction l'activité et les projets de ce groupement, qui, en deux mois, a doublé son effectif de membres; et M^{me} Schreiber-Favre narrer à l'alerte ses impressions des journées de Schaffhouse. Un échange de vues, suscité par différentes propositions individuelles, et qui a prouvé tout l'intérêt que portent les membres de l'Association à la cause suffragiste, a terminé de façon animée cette très jolie Assemblée générale favorisée par un temps superbe. E. G.

VAUD. — L'Association cantonale vaudoise pour le Suffrage féminin aura son assemblée générale le mercredi 29 juin, à 20 h. 15, à Lausanne, Salle Jean Muret. Après la partie statutaire et les rapports des différents groupes, Mme Girardet-Vielle présentera un compte-rendu de l'Assemblée générale de Schaffhouse; M. Chérix, Dr ès lettres, donnera quelques renseignements sur l'octroi aux femmes belges des droits communaux, et M. Eugène Couvreul, député, syndic de Vevey, qui a défendu notre cause au Grand Conseil, avec tant d'éloquence, de générosité et de conviction, nous fera l'honneur de prendre la parole pour répondre aux objections de nos adversaires et nous dire les raisons pour lesquelles il souhaite l'introduction du suffrage universel dans notre pays. Pour terminer, une discussion aura lieu sur l'organisation de la propagande suffragiste dans notre canton, car nous sentons que dès l'automne prochain, nous devrons travailler plus que jamais afin de faire comprendre aux femmes vaudoises pourquoi le bulletin de vote leur est indispensable. — La séance est publique et nous osons espérer un nombreux auditoire, étant donné tout l'intérêt que présentera cette soirée, grâce aux orateurs qui veulent bien nous prêter leur concours.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Notre Société a eu le chagrin de perdre un des anciens membres du Comité, dont l'activité pour le bien de l'Union avait été multiple pendant plusieurs années : Mme Léon Guinand, décédée subitement le 11 juin. Mme Guinand avait effectivement fait partie du Comité de 1908 à 1912, où sa bonne grâce, sa bienveillance, son intérêt pour les questions traitées, lui avaient attiré l'affection de toutes ses collègues ; elle avait également fait partie pendant de longues années du Comité de la Section de Lecture, et avait contribué à fonder avant la guerre une Section d'Art à l'Union, dont le programme intéressant de conférences, visites de musées, expositions, etc., ne put malheureusement être que partiellement réalisé avant la grande tourmente. Et même retraitée de toute activité directe, son intérêt et son affection pour l'Union n'avaient pas faibli : aussi son souvenir restera-t-il vivant parmi nos membres. — Le Comité a pris ses vacances jusqu'en septembre, après avoir mis au point certaines démarches : auprès de la Commission extraparlementaire chargée d'examiner un projet de loi sur l'exercice de la médecine, et qui s'intéresse par conséquent la situation des sages-femmes, telle que l'a exposée dernièrement un article du *Mouvement*, auprès du Conseil d'Etat, pour lui présenter le rapport préparé au